

LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 1^{ER} AU 15 FÉVRIER 2017



DOSSIER ADAPTER ET RENOUVELER L'HABITAT



Flashcode :
Accédez à la Une du site
www.ville-chatellerault.fr



ACTUALITÉ P3
L' IUT au top !

ÉCONOMIE P6
Les 10 ans
de Créa'Vienne

SPORTS P10
Le Feu au lac

VIE PRATIQUE P12
Un nouveau Conseil
Communautaire

TERRASSIN agencement

Nous créons l'empreinte de votre intérieur

NOUVEAU SHOWROOM
Portes ouvertes les 3 et 4 février
Des animations culinaires à
GAGNER !



**CUISINES
DRESSINGS - DECORATIONS**



05 49 21 00 86
34, av. du Maréchal Leclerc
CHÂTELLERAULT

www.terrassin-agencement.com

Orthopédie DUVERGER

MEDIC ALLIANCE

Matériel médical

LOCATION - VENTE - LIVRAISON
Maintenance et hospitalisation à domicile
Fauteuils roulants - Lits médicalisés
Soulève malade - Fauteuils releveurs



Nouveau : mesure par scanner 3 D

Semelles orthopédiques sur mesures

Orthopédie sur mesure

Prothèses - Corsets - Ceintures
Bas de contention

AGRÈMENT TOUTES CAISSES - TIERS PAYANT

21 boulevard Victor Hugo
CHÂTELLERAULT
05 49 21 29 24

Incontinence



Carte de fidélité
sur la gamme

Confort



Du lundi au vendredi :
9h-12h et 14h-18h30
Le samedi : **9h-12h30**
Fermé le samedi après-midi

VOS YEUX MERITENT
LE MEILLEUR !

Qualité

Confort

Technologie

Vienne Optique
Notre mission, votre vision

Services

Protection

Précision

Galerie C.Cial E.LECLERC
CHÂTELLERAULT

05 49 20 15 80



M^{ES} Jean-Pierre BOSSÉ, Pierre DUVAL
et Diane BERTHEUIL-DESFOSSÉS
NOTAIRES ASSOCIÉS



SCORBÉ-CLAIRVAUX, CAMPAGNE.
PAVILLON d'env. 71m² hab, comprenant :
- en RC surélevé : entrée, séjour-salon,
sdbains, chambre av. plac, wc ;
- en s-sol : garage, cave. Grenier aménageable
au-dessus.

Terrain clos autour de 2.331m² avec garage
de 50m². DPE : F
Prix : 90 000 € + 4 072 € d'honoraires de
négociation (soit 4,52 % TTC)

CHÂTELLERAULT, PAVILLON construit en
1955, environ 108m² hab, comprenant :
- en RC surélevé : entrée avec plac., cuis.
amén., sàm-salon (30m²) s/balcon, 2 chbres
avec placard (13/10m²) ;
- en sous-sol : pièce chauffée de 23m² av.
lavabo. Garage 1 voiture. Chaufferie fuel.
Terrain de 532m². DPE : E
Prix : 90 000 € + 4 072 € d'honoraires de
négociation (soit 4,52 % TTC)



CHÂTELLERAULT, AUCHAN, PAVILLON
mitoyen par le garage, 85m² hab compr. :
- RC : entrée, cuis., séjour, une chambre,
salle d'eau/WC ;
- à l'étage : palier av plac., 2 chbres, sdb.
Garage attenant. Jardinot à l'avant et à
l'arrière. DPE : E
Prix : 85 000 € + 3 922 € d'honoraires de
négociation (soit 4,61 % TTC)

19, Bd Victor Hugo
et 38, rue Gilbert
86105 Châtellerault
Tél. 05 49 20 02 30
Fax 05 49 20 02 40



E-mail : bosse.associes@notaires.fr

23, place Gambetta
86530 Naintré
Tél. 05 49 90 08 90
Fax 05 49 90 03 62

Le maire Jean-Pierre Abelin et sa 1^{re} adjointe en charge de l'urbanisme, Maryse Lavrard, lors d'une visite du centre-ville l'été dernier avec les représentants de la Fondation du Patrimoine (qui a renouvelé cette année sa convention de partenariat avec la Ville pour accompagner les propriétaires privés dans leurs travaux de restauration).



Habitat : adapter l'offre, la condition du développement

La question de l'habitat est cruciale en ce qui concerne l'attractivité de notre ville et son dynamisme futur. Si la ville de Châtelleraudais a perdu des habitants, c'est en partie à cause d'un parc de logements publics et privés inadapté à la demande générale, à celle des particuliers, des cadres d'entreprise, des seniors moins mobiles, des jeunes en formation ou en apprentissage.

D'où le lancement de grosses opérations de rénovation urbaine, comme à Ozon : aujourd'hui, le taux de vacance d'Habitat de la Vienne est le plus bas historiquement. D'où les 2 opérations d'amélioration de l'Habitat en centre-ville et en centre-bourg. D'où des projets spécifiques : résidence seniors, résidence habitat jeunes à Châteauneuf et les projets privés comme ceux de l'îlot des Cordeliers, de l'ancien cinéma A ou la résidence Saint-Romain. Tous les projets privés en cours démontrent que notre ville intéresse les promoteurs immobiliers, qui témoignent de la confiance qu'ils placent sur son développement futur.

Nous poursuivons nos efforts pour maintenir et améliorer les services à la population, c'est pourquoi tout est mis en œuvre pour attirer de nouveaux locataires et propriétaires.

La ville se modernise, évolue, et c'est là que notre action prend tout son sens !

Maire de Châtelleraudais,
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays Châtelleraudais



Un IUT au sommet !

L'Institut Universitaire Technologique (IUT) de Poitiers-Châtelleraudais-Niort **est classé deuxième au palmarès national !** Une reconnaissance pour l'établissement d'enseignement supérieur, évalué parmi plus d'une centaine d'IUT en France, passés au crible au cours d'une enquête réalisée par le magazine L'Étudiant. Les critères de classement ? Les étudiants recrutés (bac général ou bac pro, mention obtenue...) et leur taux de réussite au bout de deux ans.

Pour Majdi Khoudair, directeur de l'IUT, ce beau palmarès est dû en grande partie à la disponibilité des équipes enseignantes. « Avec des personnalités et des maturités différentes, les étudiants ont besoin d'un encadrement. Le contrôle continu pratiqué permet aussi un suivi en temps réel et un véritable accompagnement. » Préparant à trois diplômes (Mesures physiques, Réseaux et Télécommunications et Techniques de commercialisation), l'IUT de Châtelleraudais a su garder une dimension humaine ; le dialogue entre étudiants et enseignants y est une priorité. « Nous attachons une grande importance au choix des projets. Nous voulons rendre les étudiants « actifs », souligne Majdi Khoudair. Je demande à nos professeurs d'être très exigeants, mais aussi de donner envie : les étudiants passent huit heures par jour chez nous. Il ne faut pas qu'ils subissent ! » Donner l'envie d'apprendre, sans doute l'ingrédient indispensable à l'excellence de l'IUT.

Portes ouvertes samedi 11 février de 9h à 17h
34 avenue Alfred Nobel à Châtelleraudais
05 49 02 52 22

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtelleraudais

Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac
86106 Châtelleraudais Cedex

Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatelleraudais.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin

Réalisation : Service communication - Stéphanie Prédot, directrice

Rédacteur en chef : Charles Viançon-Ponté

Rédaction : Charles Viançon-Ponté, Patrick Sitaud,
Florence Henneresse, Carole Pouvreau

Photos : Nicolas Mahu, Yann Carricaburu, Gérard Barrin

Régie publicitaire : COMWEST 06 81 14 22 06

Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC

Conception : Agence Chat Noir - Châtelleraudais

**Pour être au cœur de l'actualité
et être plus proches de vous,
nous comptons sur vous !**

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées :
par courriel :
le-chatelleraudais@ville-chatelleraudais.fr
par téléphone au 05 49 23 64 56
ou en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville :
www.ville-chatelleraudais.fr

Accédez sur le site
www.ville-chatelleraudais.fr

à l'application
iPhone



à la version pdf et
audio du magazine



> LES BRÈVES

L'HÉRITAGE JÉRÔME BOSCH



Le Centre d'art contemporain de Châtellerauld propose une conférence de monsieur Daniel Clauzier, historien de l'art, précédée de la projection du film « Le Mystère Jérôme Bosch ». Le film et l'exposé qui suivra permettront de s'attarder autour de l'une des œuvres les plus célèbres du peintre néerlandais du XV^e siècle : le Jardin des Délices, exposé au musée du Prado à Madrid.

> Mercredi 15 février, Cinéma Les 400 Coups, à 17h30
 Tout public, réservation aux tarifs habituels sur les-400-coups.cine.allocine.fr



CONCERT DE LA SAINT VALENTIN

Les Ateliers de l'Harmonie la Châtelleraudaise invitent le Brass Maritime (quintette de cuivres et percussions) pour un programme autour des musiques de Star Wars et Disney. Cette formation, accompagnée par un percussionniste facétieux, fait briller les cuivres et offre un voyage convivial dans des univers imaginaires connus de tous.

> Dimanche 12 février à 16h
 Salle de L'Angelarde, gratuit, tout public châtelleraudaise.free.fr

HIVERNALES 2016-2017 : LES ENSEMBLES !



« Les ensembles » clôturent le festival des Hivernales. Les mercredi 1^{er} et jeudi 2 février, les ensembles du conservatoire Clément Janequin vous offrent deux soirées au programme varié : de la flûte à bec à l'orchestre symphonique et du chœur de femmes à la classe orchestre du lycée Jean Macé... Et le lendemain, le vendredi 3 février, concert hommage à Led Zeppelin et à sa tournée européenne de 1973 « The song remains the same » !

> 1^{er}, 2 et 3 février
 Gratuit, billets à retirer au conservatoire - La Manu
 Infos au 05 49 23 63 96 et sur www.agglo-chatellerauld.fr



Démos : faire de la musique autrement

Depuis 2010, la Philharmonie de Paris a imaginé un beau programme : favoriser l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre. Grâce au projet Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale), plus de 2 000 enfants, quelle que soit leur origine sociale ou géographique, ont déjà découvert le monde de la musique. Ce projet, proposé par le Ministère de la Culture, est un formidable outil pour toucher d'autres publics, dans les quartiers prioritaires et dans les communes rurales qui ne disposent pas d'équipements culturels. Sous l'égide de l'Agglo, en partenariat avec l'Orchestre Poitou-Charentes, sous la baguette de Jean-François Heisser, un orchestre de 105 jeunes musiciens est en cours de création. Sept groupes de 15 enfants jouent quatre heures par semaine et en « tutti » (en orchestre complet) 3 à 4 fois par an. Chaque musicien se voit confier la responsabilité de son instrument pour les trois années que dure Démos. Pour l'achat des instruments, la Philharmonie de Paris a lancé un appel à financement participatif sur la plateforme Kisskissbankbank. « Donnons pour Démos : faire de la musique autrement » a déjà permis, grâce à la générosité des donateurs, d'équiper six orchestres. L'objectif de l'Agglo est de réussir à trouver des mécènes et récolter suffisamment de fonds pour créer un septième orchestre sur son territoire. Et permettre à 105 enfants de la grande Agglo de Châtellerauld de commencer l'année 2017 en musique !

demos.philharmoniedeparis.fr

Bon à savoir

Du 18 février au 5 mars
 Du mercredi au samedi à 15h
 Le dimanche à 15h et 16h30
 Réservation à l'Office de tourisme : 05 49 21 05 47

CÔTÉ ARCHI

La magie du Théâtre Blossac

Le théâtre Blossac, lieu emblématique de Châtellerauld, ouvre ses portes aux visiteurs pendant toutes les vacances d'hiver et pendant les trois week-ends. Que celles et ceux qui n'ont pas encore découvert la magie de ce théâtre à l'italienne exceptionnel s'y précipitent ! À découvrir ou à redécouvrir inlassablement, du balcon au poulailler, de la salle rouge et or à la scène, du péristyle à la machinerie...

CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE
 Électricité : le mécanisme de capacité

Depuis plusieurs années en France, on observe une croissance importante de la pointe de consommation électrique qui fait peser un risque, lors des pics de consommation hivernaux, sur l'équilibre entre la production et la demande d'électricité.

La ministre de l'Environnement Ségolène Royal a signé fin novembre un arrêté définissant les règles du « mécanisme de capacité », qui contribue à garantir durablement la sécurité d'approvisionnement électrique des Français (incitation des fournisseurs à accompagner leurs clients pour mieux consommer en réduisant leur pointe de consommation).

Ce mécanisme a un coût, répercuté sur la facture en fonction du profil de consommation. Il est donc d'autant plus important de maîtriser sa consommation, surtout en hiver !



Une jeune tapissière gérante de la Maison Bigot



Après 3 ans et demi d'apprentissage et de stages (CAP tapisserie d'ameublement et couture, CAP tapisserie d'ameublement siège et BTM spécialisation siège) chez le tapissier Christian Bigot, Cellia Jaugin, à presque 20 ans, a repris avec succès la Maison Bigot en novembre 2015. « Il me parlait de sa retraite et voulait que je reprenne son affaire. J'ai mis plus d'un an avant de me décider. Aujourd'hui, je ne regrette rien, ça a été une belle opportunité, explique la jeune tapissière passionnée par son métier. Il m'a beaucoup appris, notamment la sellerie automobile, et a toujours été présent pour m'aider. »

Cellia rénove les matelas de laine et à ressorts, les sièges, canapés, fauteuils de toutes sortes, la sellerie automobile et travaille sur mesure pour la confection de voilages, doubles-rideaux, coussins. Elle propose aussi la vente de tissus d'ameublement, cuir et simili-cuir.

MAISON BIGOT - Cellia Jaugin
72 route de Lenclôître - 05 49 21 31 46
Facebook : Maison Bigot, Cellia Jaugin
Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.



Nouveau propriétaire à la boucherie-charcuterie Colbert

Au cœur des rues piétonnes, Kévin Lidon, a repris depuis le 1^{er} décembre la boucherie-charcuterie Colbert.

Aujourd'hui âgé de 29 ans, il est dans le métier depuis l'âge de 16 ans. Il a effectué son apprentissage chez Lortholary à Chasseneuil-du-Poitou puis chez Christophe Huet à Saint-Benoît « avant de travailler toutes les méthodes de conservation des viandes ainsi que les techniques de commercialisation ».

Avec son ouvrier Esteban, il propose à sa clientèle « un travail artisanal et de l'authenticité » ; de la charcuterie faite maison (jambon blanc, jambon sec, bacon, bœuf séché...), du bœuf de race Limousine, du porc fermier en Label Rouge élevé en plein air et des volailles fermières.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE COLBERT
11 rue Colbert - 05 49 21 32 33 - boucheriecolbert@outlook.fr
Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 13h et de 15h à 19h et le samedi de 8h à 13h et de 15h à 18h

Au V&B, le jeudi, c'est frites !

Sylvain Joubert, l'heureux gérant du V&B de Châtellerauld - ce dernier s'est installé en zone Nord en 2013 - serait presque sur le point de rajouter une nouvelle lettre à son enseigne : après un « V » et un « B » pour les 350 références de vins et bières en rayon, à quand un « F » pour la friterie du jeudi ? Le caviste avait étoffé son offre en proposant aussi plus de 200 rhums, whiskies et autres spiritueux, la location d'appareils de tirage-pression pour la bière, des soirées dégustations à thème... Depuis octobre dernier, il propose désormais un nouveau rendez-vous à une clientèle friande : la friterie du jeudi ! En partenariat avec le camion de David de Bève « Aux Frites du Ch'ti », Sylvain Joubert propose deux formules sur le pouce : une portion de frites + une bière pour 5 € et la version « gourmande » avec en plus le snack du jour (burger, sandwich américain, fricadelle... c'est selon !) à 9 €.

BAR ET CAVE V AND B
29 rue Nungesser et Coli - 05 49 86 16 84
Ouvert le lundi de 14h30 à 19h30, du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h30 et le samedi de 10h30 à 19h30.



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Créa'Vienne : une édition anniversaire à Châtelleraut

Le concours Créa'Vienne souffle ses 10 bougies cette année et organisera pour la 1^{re} fois sa cérémonie à Châtelleraut le 8 juin prochain. Depuis sa création, l'événement connaît un succès grandissant auprès des porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise.



Remise des prix de l'édition 2016, au Futuroscope. Cette année, la cérémonie se déroulera le 8 juin prochain à Châtelleraut !

Lors de la dernière édition, 157 dossiers avaient été remis aux organisateurs. 109 d'entre eux avaient été validés, avec plus de la moitié pour la catégorie Projet (1). Une belle récompense pour la pépinière René Monory et le Centre d'Entreprises et d'Innovation, ainsi qu'Initiative Vienne, porteurs du concours, avec le soutien de l'Agglo de Châtelleraut et Grand Poitiers.

Le fonctionnement de cette dixième édition est quasi similaire aux autres années. Seul changement : le nom d'un des coups de cœur.

Innovation sociale devient Rebond de vie. Le dépôt des candidatures s'est ouvert le 1^{er} février, à l'occasion du Salon des Entrepreneurs à Paris. Les candidats ont jusqu'au 31 mars pour faire parvenir leur dossier. Une première sélection sera effectuée en avril. Les entrepreneurs retenus passeront ensuite devant un jury, les 16 et 17 mai. Les 8 lauréats du concours seront alors désignés.

(1) Projet : 54 %. Création : 39 %. Reprise : 16 %

75 000 € DE PRIX

Au niveau des dotations mises en jeu, Créa'Vienne est le deuxième concours national à destination des repreneurs et créateurs d'entreprise. Il dispose de 3 prix principaux :

Projet : création à moins de 6 mois

Création : créée depuis moins de 3 ans

Reprise : reprise depuis moins de 3 ans

À ces 3 prix principaux s'ajoutent cinq coups de cœur : Innovation, Industrie, Rebond de vie, CEI, Pépinière Monory.

Pour tout renseignement : creavienne.fr
05 49 49 64 46

Habitat de la Vienne : bien vieillir à domicile

Habitat de la Vienne est le premier bailleur social du département. En septembre dernier, cet Office Public de l'Habitat (OPH) est devenu le 1^{er} de France à obtenir la mention « excellence » du label Habitat Senior Services (HSS).

Actuellement, 21 % de ses locataires ont plus de 65 ans. Sur les 11 000 logements gérés par Habitat de la Vienne, 250 seront officiellement labellisés HSS entre 2016 et 2018, dont une dizaine à Châtelleraut. « Cela représente 2,5% de notre parc locatif ; nous visons les 5% d'ici 2025 », confie ainsi son président Henri Colin. La démarche est axée sur un certain nombre d'engagements : pour être labellisés « HSS », les logements doivent être situés dans un environnement approprié (à moins de 500 m du centre-ville pour garantir l'accès aux commerces), proposer des services personnalisés (télé-assistance, petits travaux, animations...), garantir aux résidents des interlocuteurs formés et qualifiés. « Nous faisons tout pour que chaque locataire se sente bien dans son logement, et pour tenter de limiter les difficultés de la vie », assure ainsi Henri Colin.



Animations de Noël dans les Maisonnées de Châtelleraut.

Une problématique qui ne sera pas demain que celle d'Habitat de la Vienne : adoptée il y a tout juste un an, la loi dite « vieillissement » qualifie d'« impératif national » la nécessité pour toute la société de s'adapter au grand âge.

www.habitatdelavienne.fr

À NOTER

Habitat de la Vienne vient par ailleurs de présenter les 1,75 million d'euros de travaux de rénovation qui vont bientôt débiter au foyer-logement des Renardières géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Châtelleraut.

ADAPTER ET RENOUVELER L'HABITAT



Les aides accordées dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) des centres anciens de Châtellerauldais, ont permis à de nombreux propriétaires de valoriser leur bien (ici une façade fraîchement rénovée à Châteauneuf avec l'aide de la Ville et de la Fondation du Patrimoine).



Maryse Lavrard,
1^{re} adjointe
au maire
en charge de
l'urbanisme.



Jean-Michel Meunier,
conseiller municipal
en charge de la
rénovation urbaine
et des bâtiments
communaux.

L'attractivité des cœurs de ville est une préoccupation majeure de la municipalité : la Ville et l'Agglo organisent d'ailleurs le 13 février prochain le 1^{er} colloque régional de l'attractivité des centres-villes. L'enjeu n'est pas que commercial. Sans un habitat de qualité et adapté aux besoins de chacun, la population ne peut s'y installer et faire vivre ces rues. Heureusement, de nombreux projets de construction et de réhabilitation de logements sont actuellement à l'œuvre !

La fin de l'année 2016 a été marquée par les dernières heures de la tour Lyautey, dont la démolition incarne aujourd'hui la fin de 10 ans de rénovation urbaine dans le quartier d'Ozon. D'ici peu, une partie de la résidence située entre le 6 et le 10 rue Alfred de Vigny sera également déconstruite. Ces opérations permettent de renouveler l'offre locative sur le quartier, de proposer des logements plus adaptés (accessibles, de différentes surfaces), comme par exemple la quinzaine de bâtiments pavillonnaires en cours d'achèvement rue Charles Cros et ainsi porter le taux de vacance à un niveau historiquement bas pour Ozon (Habitat de la Vienne estime que seuls 1,2% de ses logements sont aujourd'hui inoccupés).

BÂTIR ET AFFRONTER L'AVENIR

Depuis 2008, les quartiers de la ville ont aussi bougé : le quartier de l'ancien hôpital et les alentours de l'hôtel Alman sont devenus un lieu de vie, de rencontre et d'échanges (cinéma Le Loft, Caribou Café, Office de tourisme, école Haigneré...), de nombreux propriétaires profitent de l'OPAH lancée en 2012 et de l'aide au ravalement de façade pour rénover leur bâti dans le centre ancien, des programmes immobiliers voient le jour et attirent des investisseurs supplémentaires. Mais de nouveaux enjeux se dessinent aussi aujourd'hui, liés à un contexte socio-démographique en mutation : diminution de la part des jeunes ménages, logements vacants (autour de 13%) et parc immobilier ancien ou inadapté à la demande... Pourtant, les derniers chiffres de l'INSEE publiés récemment, avec 489 habitants en plus (1^{ère} augmentation depuis 1975 !), montre que Châtellerauldais a bien du potentiel.

> ÎLOT DES CORDELIERS : 25 APPARTEMENTS EN 2017



Entre 2012 et 2015, la Ville a acquis les 8 immeubles de l'îlot situé entre le quai Napoléon 1^{er} et la rue des Cordeliers.

Ces bâtiments forment aujourd'hui un ensemble immobilier fortement dégradé du centre-ville de Châtelleraudais. La Ville les a donc placés au centre d'une opération de rénovation immobilière emblématique de la restauration du cœur de ville, en procédant le 31 mai dernier à une cession globale du site à un opérateur privé, Buildinvest, qui va réhabiliter cet ensemble situé face à la Vienne et au pont Henri IV.

Buildinvest a conduit en lien avec l'architecte des bâtiments de France toutes les études pour créer 25 logements, du T1 au T4 (ainsi qu'un local commercial destiné à la restauration de 180m² et un bureau de 60 m²), qu'il commercialise à des privés.

Les propriétaires, en échange d'une contrepartie fiscale et de subventions de l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH), s'engagent, une fois les travaux terminés d'ici l'été 2018, à mettre leur bien en location à un loyer intermédiaire pour une durée de 9 ans.

Quai Napoléon 1^{er}



Rue des Cordeliers



> CŒUR HISTORIQUE : UN HÔTEL PARTICULIER, BIENTÔT RÉHABILITÉ

La Ville est propriétaire d'un ensemble immobilier situé à l'angle de la rue Sully et de la rue du Cygne Saint-Jacques, dans le cœur historique de Châtelleraudais : cette vaste demeure édifiée en 1711 est composée de deux bâtiments et d'une tour qui dessert tous les étages du corps principal.

Situé à proximité d'autres constructions historiques notables de la ville (Hôtel Sully, église Saint-Jacques, pont Henri IV...), ce bel hôtel particulier comporte de nombreux éléments architecturaux spécifiques tels qu'un porche d'entrée en pierre de taille, un escalier et des lucarnes également en pierre de taille, une cheminée ornée d'une charité romaine... C'est pourquoi la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS) a décidé le 8 décembre de protéger ce dernier avec son **inscription au titre des monuments historiques !**

L'investisseur Buildinvest devrait très prochainement concrétiser son engagement d'achat pour rénover l'ensemble et y créer un certain nombre d'appartements de qualité.



> « LE VOX », FUTUR IMMEUBLE DE STANDING BOULEVARD BLOSSAC

Un immeuble d'habitation de près de 600 m² est sur le point de voir le jour, en lieu et place de l'ancien « Ciné A », sur le boulevard Blossac. Le bâtiment comprendra un rez-de-chaussée à vocation commerciale ou professionnelle, et 7 appartements, T3 et T4, sur 4 niveaux, avec ascenseur, tous dotés d'un accès extérieur, terrasse, loggia et balcon. « *Le lot phare du projet est incontestablement le T4 situé au dernier étage, avec ses 120m², terrasse et balcon.* » annonce Benjamin de Tugny, gérant de l'agence Pierre de Châtellerauld, associé de la SARL qui porte le projet, avec Jean Paillard, promoteur de Laval (Mayenne) et Philippe Patrouillault, patron d'une entreprise de second œuvre à Naintré. Tous les appartements répondent aux nouvelles normes éco-énergétiques RT 2012. Ils seront livrés clés en main. « *Nous avons opté pour des finitions modernes. Chaque appartement est vendu avec un cellier de 4m² et une place de parking, à l'arrière du bâtiment, accessible par l'impasse Clemenceau. La façade en pierre de l'immeuble s'intégrera parfaitement sur le boulevard. Un emplacement de choix situé en plein*



« *cœur de Châtellerauld.* » La phase de démolition est programmée dans le premier trimestre 2017 et la livraison prévue au premier semestre 2018.

> LA RÉSIDENCE SAINT ROMAIN : DU T2 AU T4

Cette ancienne clinique qui appartient au patrimoine de la société d'économie mixte (SEM) Habitat était jusqu'à l'an passé constituée de 30 logements et de 9 espaces de bureaux. Grâce au dernier avenant négocié avec l'Agence Nationale pour la Renovation Urbaine (ANRU), les 1 050 m² de bureaux ont été transformés en 2016 en 13 logements à louer, dont 4 logements totalement accessibles aux personnes en situation de handicap (un T3, un T4 et deux T1 bis), et 4 logements meublés (2T1, 1T1 bis et 1T2). Destinée à contribuer au renouvellement progressif de l'offre locative sociale, cette opération porte depuis cet automne à 43 le nombre de logements dans cette résidence,



dans un cadre très attractif : en centre-ville, sur les bords de Vienne, à proximité des commerces et des transports !

SEM HABITAT - 2 - 4 rue Auguste Rodin - 05 49 85 94 94

> OPAH-RU : UN PROGRAMME QUI PREND FIN CETTE ANNÉE

Dépêchez-vous ! Lancée en novembre 2012, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) des centres anciens de Châtellerauld se termine en 2017. La Ville et l'Agglo, l'État, le Département, l'Agence nationale de l'Habitat, ont investi 5 millions d'euros d'aides dans cette opération. Sur un périmètre précis du centre de Châtellerauld, les propriétaires occupants ou bailleurs sont soutenus financièrement pour améliorer et réhabiliter leur logement, et encouragés à remettre sur le marché des logements vacants.

À noter : depuis juin 2014, l'Agglo est engagée dans une opération similaire pour la rénovation des cœurs de bourg pour 5 ans, et investit avec ses partenaires 2,6 millions d'euros jusqu'en 2019.

GUICHET UNIQUE - RÉNOVONS ENSEMBLE VOTRE HABITAT

30 rue Saint-Jacques - 05 49 93 00 05 - Du lundi au vendredi, de 13h30 à 18h sur rendez-vous



> ACT'E, LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN LIGNE



La plateforme de rénovation énergétique ACT'e en Pays Châtelleraudais rassemble une équipe (technicien, conseiller énergie...) entièrement dédiée au conseil sur les aspects techniques et financiers de la rénovation énergétique. Une nouveauté cette année, un portail web : www.acte-renovation.fr Faites votre diagnostic en ligne, créez votre espace personnel, déposez votre demande de projet, renseignez-vous sur les aides...

Et retrouvez aussi toute l'équipe au guichet unique « Rénovons ensemble votre habitat » rue Saint-Jacques

RÉNOVONS ENSEMBLE VOTRE HABITAT

> LE FEU AU LAC

Je cours donc je suis

La devise qui s'affichera au dos des maillots créés pour la 8^e édition du Feu au lac, le 19 février, donne le ton d'une course nature dont la renommée est galopante.

L'épreuve et sa mascotte, une grenouille pleine d'énergie, font la pluie et le beau temps en Poitou-Charentes. Imaginée par Courir dans Châtellerauld, la course « Le Feu au lac » est en effet première au classement des courses nature dans le périmètre de l'ex-région.

« L'événement a été conçu pour faire courir tout le monde, du coureur du dimanche à l'élite de la spécialité, rappellent les organisateurs.

Le Feu au lac attire près de 1200 coureurs en moyenne, venant de 19 départements. »

Un événement d'ampleur qui demande beaucoup d'investissement, notamment en temps, pour les bénévoles. « Ils sont une bonne centaine à être mobilisés pour les inscriptions, le balisage des parcours et le ravitaillement. L'organisation a tout d'une course professionnelle. Le budget global pour l'événement est proche des 12 000 €. Nous avons la chance d'être suivis par des sponsors fidèles depuis le début de l'aventure. La Ville en est un des principaux et son engagement est primordial pour la réussite de la manifestation. Notre plus belle récompense, c'est le sourire des coureur(se)s. »

Cette année le parcours du 8 km sera indépendant des 16 et 24 km, pour plus de fluidité dans la course. Une signalétique



Près de 1 200 coureurs devraient encore se presser cette année sur la ligne de départ.

spécifique, avec des grenouilles de différentes couleurs pour chacun des parcours, sera installée. Le batracien fétiche sera bien entendu sur les maillots remis à tous les participants. Un emblème reconnu de tous, qui fera une nouvelle fois battre le cœur d'une épreuve qui ne manque pas de ressort.

LE FEU AU LAC MODE D'EMPLOI

Lac de la forêt, dimanche 19 février
Départ du 16 et 24 km : 9h
Départ du 8 km : 9h15
Inscription, en ligne sur www.le-feu-au-lac.fr



> JUDO

Les cadets et les sous-poussins/poussins en compétition

Le judo sera à l'honneur le week-end des 18 et 19 février. C'est devenu une tradition à Châtellerauld. Comme tous les ans, l'équipe de la section judo du CSAD-C sera sur les tatamis pour accueillir les demi-finales qualificatives pour les championnats de France cadets/cadettes. Et il y aura du monde au complexe omnisports de Nonnes, le samedi 18 février, de 9h à 18h. La compétition devrait rassembler près de 400 participants, nés en 2000, 2001 et 2002. Ces jeunes judokas représenteront des clubs de toutes les régions de France.

Cinq membres du CSAD-C devraient participer à ces demi-finales. Mais ce week-end sportif est également marqué par une grande première. Le dimanche 19 février, le club organise son premier tournoi départemental sous-poussins et poussins, pour les enfants nés de 2007 à 2010. De 10h à 17h environ, ces jeunes pousses de judo s'affronteront sur les tatamis.



Là aussi le club sera bien représenté. Environ 40 jeunes du CSAD-C participeront à l'épreuve. Les organisateurs espèrent que cet événement inédit connaîtra le succès auprès des clubs de la Vienne. Au moins 250 enfants sont

attendus à la salle omnisports de Nonnes pour rivaliser d'adresse et faire aussi bien que les cadets et les cadettes la veille.
Samedi 18 et dimanche 19 janvier
Entrée gratuite et ouverte à tous

La Ville soutient ses associations

Le 15 décembre dernier, le conseil municipal a voté les subventions aux associations pour 2017.

Dans le paysage associatif châtelleraudais, 477 structures œuvrent pour l'intérêt de tous, dans les domaines social, sportif et culturel, mais aussi dans les secteurs de l'animation, de l'éducation, de la nature et de l'économie. Ces acteurs contribuent à l'animation de la ville et renforcent la cohésion sociale, en favorisant l'intégration des citoyens. En dépit d'un engagement fort de leurs nombreux bénévoles, ces associations ne pourraient pas fonctionner sans le soutien des collectivités. C'est pourquoi, sous la forme d'aides indirectes (comme la mise à disposition de locaux ou le soutien logistique aux manifestations) mais aussi d'aides directes (principalement de subventions de fonctionnement), la Ville fait chaque année le choix de leur apporter son appui : en 2015, près de 1 800 000 € d'aides directes et près de 2 000 000 € d'aides indirectes ont ainsi été consenties par la Ville.

Des activités pour tous et à tout âge

Le 15 décembre dernier, pour l'année 2017, le conseil municipal s'est prononcé sur 181 dossiers déposés : 167 d'entre eux ont fait l'objet d'une attribution de subvention. Les autres bénéficiaires se comptent dans les domaines du sport (229 220 € soit 18%), de la santé publique et de la sécurité civile, de la vie associative, de la culture, des relations internationales, de la prévention et de la sécurité, de l'éducation, qui touchent tous les chapitres de la vie des Châtelleraudais.

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

46 rue Arsène et Jean Lambert

05 49 93 02 99

www.ville-chatellerault.fr (rubrique associations)



Parmi les nombreuses associations châtelleraudaises, la Fête du sport en septembre rassemble chaque année près d'une soixantaine de clubs autour du pont Lyautey et de la plaine Baden-Powell.

Faire une demande de subvention

Cette année, les associations ont déposé leur dossier avant le 15 octobre, au moyen de formulaires téléchargés sur le site de la Ville, ou retirés auprès du service vie associative qui procède ensuite à l'instruction sur le fond avec l'élu(e) délégué du secteur.

Les subventions sont attribuées dans le respect d'un certain nombre de principes : participer à l'intérêt général, but non lucratif, activité ouverte à toutes et à tous... L'action doit être menée en cohérence avec les politiques conduites par la Ville et, s'agissant de fonds publics, l'association doit apporter la preuve d'une bonne santé financière. C'est un critère fondamental.

Le Caméra Club Châtelleraudais (CCC) : haut et court !

Une nouvelle fois, le Caméra Club Châtelleraudais s'est associé au Théâtre Populaire de Châtellerault pour tourner un court-métrage qui sera projeté en public lors de sa prochaine soirée de courts-métrages le vendredi 31 mars au Nouveau Théâtre de Châtellerault.

En avril prochain, le CCC sera à Jurançon dans les Pyrénées Atlantiques pour le 77^e Concours de la Fédération Française de Cinéma et Vidéo pour mettre en compétition quelques-unes de ses productions. **Au printemps 2018**, le Caméra Club Châtelleraudais accueillera pour la première fois dans la Vienne le 78^e Concours de la FFCV, avec la présentation sur une journée entière des œuvres des vidéastes non professionnels de la Région Nouvelle-Aquitaine qui s'étend désormais de la Vienne aux Pyrénées. Cette journée au cours de laquelle seront projetés des films de grande qualité aux sujets les plus divers, entre fiction et réalité, sera naturellement ouverte au public. Enfin, si vous aimez le théâtre et de surcroît voulez soutenir les activités du CCC, le club vous fixe rendez-vous autour d'une comédie en 2 actes, « C'est pas le moment » de Jean-Claude Isler, au Nouveau Théâtre de Châtellerault le **samedi 11 Février 2017**.



Toute l'équipe de « Il fera beau », le dernier court-métrage réalisé par le Caméra Club Châtelleraudais.

Les amateurs, désireux d'apprendre ou se perfectionner dans le maniement d'une caméra numérique, dans le montage ou la réalisation, sont toujours les bienvenus au CCC.

COORDONNÉES : 3ccc@laposte.net - 06 78 52 76 69

Nouvelle agglomération : 47 communes au service de votre quotidien

Le 16 janvier dernier, la nouvelle agglomération de Châtelleraut a installé son nouveau conseil communautaire. Depuis le 1^{er} janvier 2017, le périmètre de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais - CAPC (qui comptait alors 12 communes) a été étendu à 35 communes supplémentaires, portant ainsi son total à 47. Le nombre et la répartition des conseillers communautaires ont donc été également modifiés, et le nombre total de sièges est donc passé de 56 à 82.



PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- L'État a proposé d'étendre le périmètre de l'Agglo aux trois anciennes communautés de communes voisines. La commission de coopération intercommunale (CDCI) a voté cette proposition très largement. Le président reste donc le même jusqu'à la fin de son mandat : il s'agit aujourd'hui de Jean-Pierre Abelin, qui est aussi le maire de Châtelleraut.
- Du fait de l'augmentation du nombre de sièges, le conseil communautaire a voté l'ajout de 3 vice-présidents aux 12 existants, portant ainsi leur nombre à 15, maximum autorisé par la loi. Le nombre des membres du bureau communautaire passant de 21 à 25.



Dans un souci logistique, et pour ne pas avoir à réunir trop souvent les 82 membres du conseil communautaire, ce dernier délègue le vote de certaines décisions à un **bureau communautaire**. Celui-ci est constitué du président de l'Agglo, des 15 vice-présidents et de 9 conseillers.

Conseillers du bureau :

Pascale Moreau - Lucien Jugé - Jean-Paul Barbot - Bénédicte de Courrèges
Jacky Gauthier - Bernard Heneau - Alain Guimard - Christine Piaulet
Jacques Melquiond

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE



1 président,
Jean-Pierre Abelin,
jusqu'aux prochaines
élections en 2020



1 bureau,
composé du président,
de 15 vice-présidents
et de conseillers
communautaires



82 conseillers
communautaires

Président : Jean-Pierre Abelin
(*maire de Châtelleraut*)

1^{er} vice-président : Gérard Pérochon

2^e vice-président : Bruno Sulli

3^e vice-président : Henri Colin

4^e vice-président : Alain Pichon

5^e vice-président : Maryse Lavrard

6^e vice-président : Daniel Tremblais

7^e vice-président : Anne-Florence Bourat

8^e vice-président : Isabelle Barreau

9^e vice-président : Évelyne Azihari

10^e vice-président : Jean-Michel Meunier

11^e vice-président : Mohamed Ben Embarek

12^e vice-président : Hubert Préher

13^e vice-président : Jean-Claude Bonnet

14^e vice-président : Dominique Chainé

15^e vice-président : Claude Daguisé

Prochain rendez-vous : le vote du budget !

- Après le débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 6 février dernier, le nouveau conseil communautaire votera le budget primitif 2017 de la collectivité le 3 avril prochain.

47 COMMUNES

- **86 000 habitants**
19,84% de la population de la Vienne
- **1 232 km²**
17,62% de la superficie de la Vienne

Hôtel de Ville et de Communauté, 78 boulevard Blossac
86106 Châtelleraut Cedex, 05 49 20 30 00,
communication@capc-chatelleraut.fr

CONSEILS CITOYENS

QUARTIER DE CHÂTEAUNEUF

Le conseil citoyen de Châteauneuf a été constitué le 8 décembre dernier.

Envie de vous investir plus avant dans la vie de votre quartier ? De participer aux prises de décisions publiques concernant votre cadre de vie ?

Venez nombreux à la prochaine réunion !

**Jeudi 16 février, à 18h30
à la Maison Pour Tous (MPT)**

**Renseignements : service du Développement solidaire
05 49 23 64 11**



TRAVAUX

**Quartier du Lac**

Pour vous informer sur l'avancée des travaux qui ont démarré rue Saint-Just, la permanence assurée à la salle de voile de l'Accueil de Loisirs Municipal (ALM) vous accueille **jusqu'au 6 mars**.
Tous les lundis, de 14h à 18h

Boulevard Blossac

L'abribus qui était jusqu'à présent situé devant la boulangerie L'Atelier de Maxime a été déplacé de quelques mètres le mois dernier.

Ce déplacement ne modifie en rien les horaires ou le plan de circulation mis en place par les TAC.



SACS POUBELLE

Gratuits et remis aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer), les sacs noirs et jaunes sont distribués uniquement le 1^{er} mercredi de chaque mois, salle Clemenceau, de 8h à 17h30.

**Prochain rendez-vous :
mercredi 1^{er} février 2017**

ET AUSSI :

- le 1^{er} **jeudi** de chaque mois **de 13h30 à 17h** au foyer Creuzé (Maison Pour Tous)
- le 1^{er} **mercredi** de chaque mois **de 8h30 à 12h** à la mairie annexe d'Ozon
- le 1^{er} **mardi** de chaque mois **de 13h30 à 17h30** à la mairie de Targé



RECENSEMENT

Le recensement qui a débuté le mois dernier se poursuit **jusqu'au 25 février**.

Les agents recenseurs titulaires disposent d'une carte officielle avec photo.

Répondre au questionnaire de l'INSEE, sur la version papier ou en ligne, est un geste citoyen utile et obligatoire.



SANTÉ

Collecte de sang

Même jour, même heure, même lieu : le dernier jeudi de chaque mois, salle Camille Pagé, de 15h à 19h.

La prochaine collecte aura lieu jeudi 23 février, 12 avenue Camille Pagé.



EXPRESSIONS

CIRCUITS COURTS, DÉVELOPPEMENT DURABLE : CHÂTELLERAULT MONTRE L'EXEMPLE !

Depuis 2008, nous avons toujours mis en avant les thèmes de l'écologie et du développement durable, avec une vision globale, à long terme, du Châtellerault de demain. Nous ne le rappellerons jamais assez : gouverner, c'est prévoir.

Depuis 2015, un plan d'actions a été mis en œuvre contre le gaspillage alimentaire dans les écoles, via l'Unité de Production Culinaire (optimisation du temps de service des repas, de la distribution du pain au moment de l'entrée et non plus dès le début du repas, et des fruits servis en quartiers et non plus en entier). Résultat ? Réduction des déchets de 5 tonnes par an à l'échelle des cantines de la Ville.

La mise en place des approvisionnements en circuits courts et en produits issus de l'agriculture biologique a également été privilégiée.

Résultat ? La Ville travaille aujourd'hui avec 11 producteurs et fournisseurs bio et 46% sont des fournisseurs locaux !

Autre thème d'importance, les déplacements doux, où la Ville et l'Agglo sont en pointe dans ce domaine : à Châtellerault, 3 stations avec une trentaine de vélos électriques vont être installées, en libre service, à destination des Châtelleraudais (à la zone Nord, au Sanital et centre-ville). De même, 20 véhicules électriques pour les agents ont été commandés.

Résultat ? 12 000 euros d'économies par an en moyenne sur le carburant et 20 tonnes de rejet de CO₂ dans l'atmosphère en moins !

Parce que la gauche n'a pas le monopole du développement durable et de l'écologie, nous sommes fiers d'avoir contribué à l'essor de ces thèmes dans notre ville !

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

LAÏCITÉ ET VIE MUNICIPALE

Le 9 décembre 1905, la loi sur la séparation des Églises et de l'État voyait le jour et mettait la laïcité au cœur de notre fonctionnement démocratique. La neutralité de l'État et des services publics induite par ce principe garantit l'égalité de traitement des usagers tout en respectant leur liberté de conscience, religieuse ou non.

Nous pensons qu'il serait intéressant, à Châtellerault, de mettre en place pour les personnels territoriaux une charte de la laïcité (prévue par la loi d'avril 2007) et d'engager une formation, notamment au niveau des personnels intervenant avec les enfants et les jeunes.

Par ailleurs, des villes envisagent d'exiger des associations qui sollicitent des subventions la rédaction d'un document dans lequel l'association concernée s'engage à respecter la laïcité. Cette démarche nous semble une très bonne idée et mérite d'être expérimentée.

D'une façon plus générale, nous appelons la municipalité à une grande vigilance, vigilance d'autant plus nécessaire aujourd'hui que la laïcité demeure fondamentalement le principe constitutionnel qui fait vivre nos valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

Le groupe de la Gauche : F. Méry, P. Baraudon, M. Métais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, D. Pesnot-Pin, C. Pailler - groupe.opposition.gauche.chatel@orange.fr

Texte non reçu dans les délais impartis.

Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine »
É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenus, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).

Le premier rendez-vous régional de l'attractivité des centres-villes

[RÉ]
**INVENTER
LE CŒUR DES VILLES**

Châtellerault
Lundi
13 février
2017

Le centre-ville vous intéresse ? Venez vous former, partager et échanger

Inscrivez-vous en ligne 

05 49 21 96 00

economie.agglo-chatellerault.fr



**PAYS
CHÂTELLERAUDAIS**

Résidence St ROMAIN

Châtellerault

Au cœur même du centre ville, à proximité des commerces et des transports, cette résidence bénéficie d'un emplacement idéal à deux pas de bords de Vienne...

13 LOGEMENTS À LOUER dont

4 logements totalement accessibles :

1 T4 - 1 T3 - 2 T1 bis

4 logements meublés :

1 T2 - 1 T1 bis - 2 T1

Disponibles
AUTOMNE
2016

A la location ou à la vente, SEM HABITAT propose des logements individuels, collectifs, des logements étudiants ainsi que des bureaux.

Une équipe de professionnels vous apporte conseils nécessaires à votre projet et vous aide à trouver le logement qui vous convient vraiment.



2 - 4 Rue Auguste Rodin - CHÂTELLERAULT
05 49 85 94 94 - www.semhpc.fr

SEM
Habitat
PAYS CHÂTELLERAUDAIS

RÉGIE PUBLICITAIRE

Faites-vous mieux connaître à Châtellerault !

Magazine Municipal

21 000 ex. tous les 15 jours

Guide Pratique

23 000 ex. en septembre



COMWEST²

20-3 rue de la Tranchée - 86000 Poitiers
Tél. 05 16 52 37 89 - comwest@sfr.fr

MEGATOP

imprimerie *CapElitis*



*Le partenaire de proximité
de votre communication imprimée*

■ Plaquettes, ■ Flyers, ■ Magazines,
■ Brochures, ■ Dépliants, ■ Livres...

Tél. : **05 49 90 28 00** • service-devis@megatop.fr
13, av. du Cerisier Noir - 86530 Naintré



DEVENEZ INGÉNIEUR

Faites le choix d'un **ITIINÉRAIRE** d'excellence.

DIPLÔME D'INGÉNIEUR CNAM

Spécialité Génie Industriel

- 1200h de formation sur 26 mois
- 4 modules de formation
- une alternance conciliant travail et vie professionnelle
- 3 projets à mener en entreprise
- un séjour à l'international
- une véritable expérience humaine

Renseignements :

FORMAPÔLE - 26 rue B. Palissy - ZI du Sanital - CHATELLERAULT

Mail : contact@itii-poitou-charentes.fr - Tél : 05 49 86 79 90



En savoir plus :

www.itii-poitou-charentes.fr

le cnam
École d'ingénieurs eicnam



ENTRETIEN ÉPARGNE

**POUR CONSTRUIRE
CHAQUE FACETTE
DE VOTRE
PATRIMOINE**



**BIEN
VOUS CONNAITRE,
C'EST BIEN
VOUS CONSEILLER**



ca-tourainepoitou.fr

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 18, rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 Poitiers Cedex 1 - TEL: 05.49.42.33.33 - Siège administratif : 45, boulevard Winston Churchill 37041 TOURS CEDEX 1 - TEL: 02.47.39.81.00 FAX:

02.47.39.83.00. 399 780 097 RCS Poitiers. www.ca-tourainepoitou.fr. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 (www.orias.fr). Ed. 12/2016. Service communication 02 47 39 81 00. Document non contractuel.

